

Pour commencer, les éditeurs ont eu la bonne idée d'inclure un tableau d'une centaine de noms de localités sous leur ancienne forme, souvent influencée par la colonisation ottomane, mais que les divers régimes se sont efforcés de «nationaliser» en lui substituant une toponomastique roumaine. Le regard jeté sur la géologie locale par Friedrich Freiherr von Huene est accompagné par des pages consacrées à la faune, domaine où Robert Ritter von Dombrowsky, auteur d'un inestimable ouvrage sur les oiseaux de la Roumanie, se trouvait à son aise. Un autre des officiers chargés de mettre leur expérience scientifique au service de la future exploitation de la Dobroudja par l'Allemagne impériale s'occupe des pêcheries du Danube et de la mer Noire, tandis que l'agriculture et l'élevage des moutons forment l'objet d'un chapitre.

Les observations du grand archéologue Carl Schuhhardt, qui connaissait la région depuis 1884, portent sur trois *valla*, dont deux érigés par les Romains. Les fouilles que Schuhhardt a eu l'occasion d'entreprendre en 1917 au trophée d'Adamklissi et près de Cernavoda lui ont fourni des renseignements précieux sur l'art provincial romain et sur la religion des Thraces. Le savant allemand y ajoute aussi ses souvenirs à propos d'un voyage à Constanța.

Paul Traeger, historien et ethnographe, s'est donné comme tâche de présenter les villages de la Dobroudja fondés et habités par des colons venus de Bade, de Hesse, du Mecklembourg ou, surtout, de Russie et de Bessarabie. A leur sujet, d'ailleurs, on se rappelle les impressions de l'archevêque Netzhammer, archéologue et numismate, qui a visité les villages allemands à la même époque. L'érudit Traeger avait exploré des *tumuli* auxquels Schuhhardt s'était également intéressé. Quand il ne puise pas ses connaissances dans les sources classiques, il apporte un témoignage éclairant sur les coutumes et les croyances des habitants: Russes, Bulgares, Turcs, Tatares et Gagaouz. Il faut bien reconnaître que les préjugés politiques inévitables ont fait Traeger se fier à la théorie de Roesler qui refusait aux Roumains toute continuité avec la population latinophone placée au nord du Danube dans l'antiquité. Néanmoins, cet exposé qui remplit une centaine de pages ne peut être méconnu par qui voudrait lire une esquisse de l'histoire de la Dobroudja.

Le dernier chapitre enrichit le volume d'un compte-rendu de la campagne de 1916 sur les bords du Bas-Danube. M. Vasile Ciobanu donne une bibliographie des références à la présence des Allemands en Dobroudja. Tout cela représente un utile instrument de travail, ce qui nous fait réfléchir au bon usage de la guerre...

Andrei Pippidi

Despina-Irini TSOURKA-PAPASTATHI, Η νομολογία του κριτηρίου της ελληνικής „κομπανίας“ του Σμπίου Τρανσυλβανίας 17ος – 18ος αι. Πηγές του δικαίου και των θεσμών του απόδημου ελληνισμού/Les arrêts du tribunal de la „Compagnie“ grecque de Sibiu en Transylvanie XVII^e – XVIII^e siècles. Sources du droit et des institutions de la Diaspora grecque, avec la collaboration de Eleni Kyrtsi-Nakou, Académie d'Athènes, Athènes, 2011, 686 p. (Annuaire du Centre de recherches pour l'histoire du Droit grec, vol. 42, supplément no. 10).

Despina-Irini Tsourka-Papastathi est, de nos jours, sans nul doute, le chercheur qui connaît mieux que personne la Compagnie grecque de Sibiu, dont elle a patiemment étudié pendant des années les archives, conservées principalement dans le fonds de manuscrits de la Bibliothèque de l'Académie Roumaine. Son ample monographie Η ελληνική εμπορική κομπανία του Σμπίου Τρανσυλβανίας 1636–1848. Οργάνωση και δίκαιο (La compagnie commerciale de Sibiu en Transylvanie, 1636–1848. Organisation et Droit), publiée en 1994 sous l'égide de l'Institut d'études balkaniques de Thessalonique offrait la représentation fidèle et détaillée des origines, du statut, de la structure, de la composition, du fonctionnement, de la position dans la société, des compétences et des pratiques judiciaires et du sort de cette „Compagnie des marchands grecs (Ρωμαίοι) de Sibiu“ depuis 1636 jusqu'en 1848, dans le contexte mouvementé de l'histoire de Transylvanie, Principauté tribulaire de l'Empire ottoman (1540–1691) au moment de la naissance de cette association, province

de l'Empire des Habsbourg ensuite (1691–1867). Dans les annexes de son admirable monographie l'auteur avait déjà offert l'édition diplomatique particulièrement soignée de certains documents de première importance concernant la Compagnie Grecque de Sibiu. Il s'agit tout d'abord du Privilège général accordé aux Grecs de Transylvanie par le Prince Georges Rákóczi (1636), qui forme de ces étrangers exerçant surtout le commerce avec l'Empire ottoman, une *Universitas totius Communitatis Graecorum quaesturam exercentium*, à l'instar de l'*Universitas Saxonum* ou l'*Universitas Siculorum*, c'est à dire une communauté nationale grecque autonome (*natio Graeca*), dont les membres jouissaient du droit de constituer des associations ayant leur propres administrations et juridiction (*ius compagniae*), ce qu'ils ont fait en créant les Compagnies de Sibiu (1639) et de Braşov (1678). Il s'agit ensuite des Privilèges spéciaux concédés par les Empereurs Léopold I (1701) et Marie Thérèse (1777) (celui-ci d'après une copie du diplôme latin se trouvant dans les Archives de Hongrie), dont l'un élargissait, tandis que l'autre limitait les droits commerciaux et les compétences judiciaires de ces Compagnies, y compris le droit des Grecs de s'adjoindre des Chrétiens orthodoxes, mais non pas Grecs (des Roumains, des Bulgares, des Serbes etc.). Il s'agit ensuite des Statuts de la Compagnie de Sibiu, adoptés par l'Assemblée de ses membres et, en dernier lieu, de divers autres décisions, procès-verbaux, serments des officiels et arrêts du tribunal de la Compagnie.

Le beau livre que Despina-Irini Tsourka-Papastathi vient de publier sous l'égide du Centre de recherches pour l'histoire du Droit grec de l'Académie d'Athènes comprend l'édition diplomatique, abondamment commentée de quelques autres 500 arrêts et procès-verbaux du tribunal de la Compagnie grecque de Sibiu. L'édition est fondée sur les *Cod. Gr. 976*, *Cod. Gr. 978*, *Cod. Gr. 979* et *Cod. Gr. 1153* de la Bibliothèque de l'Académie Roumaine, dont les *Cod. Gr. 978* et *Cod. Gr. 979* sont édités intégralement. Il s'agit de documents témoignant des compétences de ce tribunal, juridiction de première instance tant au civil qu'au pénal des membres de la Compagnie et des marchands de passage en Transylvanie originaires de l'Empire ottoman, les juridictions d'instance supérieure et d'appel de la Principauté, plus tard du Saint Empire Romain étant le *Prefectus Transylvaniae*, le *Thesauriatus Transylvaniae*, la *Camera aulica Transylvanensis*. L'auteur constate que le droit appliqué par le tribunal de la Compagnie pour résoudre les litiges relevant du droit des affaires alliait le droit coutumier utilisé dans les milieux urbains orthodoxes de l'Empire ottoman aux normes juridiques et aux pratiques et procédures du droit transylvain, y compris celles des tribunaux ecclésiastiques. C'est le substrat juridique romain commun au droit post-byzantin et au droit transylvain qui a fait possible une telle synthèse au bénéfice de la compagnie. Les documents édités dans ce gros volume étayent de manière convaincante les considérations sur la Compagnie Grecque de Sibiu et particulièrement sur les aspects juridiques de sa structure et de son fonctionnement formulées par l'auteur tant dans la monographie publiée en 1994 que dans les commentaires accompagnant la présente collection de sources. Pas seulement les historiens du Droit et de la vie sociale et économique, mais aussi les philologues et les linguistes trouveront dans les textes édités dans ce livre nombre de données relevantes pour l'histoire de la langue grecque couramment parlée. Les deux tomes consacrés par Despina-Irini Tsourka-Papastathi à la Compagnie de Sibiu sont une invitation aux historiens à reprendre, en partant de fondements documentaires plus solides et à un niveau scientifique plus élevé que par le passé, le débat sur le rôle des Grecs dans la vie des peuples du Sud-Est de l'Europe et surtout dans la vie des Roumains et de leurs Pays aux XVII^e–XVIII^e siècles.

Nicolae-Şerban Tanaşoca